



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PETITE ECOLE (L.P.E.)

DU 12 FEVRIER 2026

Salle de la Paroisse Sainte Marie à Belle-Beille,
3 rue Eugène Mansion ANGERS.

La feuille d'émargement est signée par les membres présents en leur nom propre et/ou en tant que porteur d'un ou deux pouvoirs.

Nombre de membres présents : 35

Nombre de membres représentés : 16

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

- I) **OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE** par la co-présidente Elisabeth BOISSELEAU, qui remercie la paroisse Sainte Marie de Belle-Beille, la Mairie d'Angers pour la mise à disposition des salles et les bénévoles de La Petite Ecole pour leur investissement.

Elle présente le **RAPPORT MORAL** sur l'exercice 2025 (ci-joint en annexe) et les objectifs 2026.

La co-présidente rappelle l'objet de la Petite Ecole :

Faire acquérir les premiers éléments de la langue et de la culture françaises à des personnes de langue étrangère de la région d'Angers, débutantes en Français ou non francophones, dans un but d'intégration sociale et de facilitation de leur insertion professionnelle et ce, par divers moyens pédagogiques. L'association accueille en priorité les demandeurs d'asile et les personnes réfugiées.

La co-présidente prolonge en indiquant que l'année 2025 a été riche et marquée par divers évènements :

- L'augmentation du nombre des apprenants,
- L'arrivée de 18 nouveaux formatrices et formateurs (7 à la Roseraie et 11 à Belle Beille),
- Le nombre d'activités proposées
- Plus de 4000 heures de cours de français ont été dispensés en 2025
- La constitution du réseau SAVOIR ANJOU regroupant différentes associations et structures angevines intervenants sur l'illettrisme et l'alphabétisation.
- La mise en œuvre d'un dispositif de formation continue des formateurs et formatrices sur la base de huit ateliers thématiques, développé par l'Institut Municipal, un atelier sur l'illettrisme s'étant tenu aujourd'hui.
- Une mobilisation des associations contre les conséquences de la loi Retailleau. Cette loi rend beaucoup plus complexe les modalités d'intégration des migrants et réfugiés, par l'augmentation inconsidérée du niveau d'acquisition de la langue française requis, mais aussi par la suppression de moyens dédiés à l'apprentissage du français en supprimant le face à face pédagogique pour le remplacer par une E-formation totalement inadaptée à ce public.
- Emergence d'un réseau de facilitateurs offrant plus de perspectives d'emploi pour les apprenantes et apprenants en fin de cycle de formation à La Petite Ecole.

II) **LA CO-PRESIDENTE PRESENTE L'ORDRE DU JOUR :**

- Rapport moral et Objectifs 2026,
- Rapport d'activités et Objectifs 2026
- Rapport Financier et le Budget Prévisionnel 2026

- Renouvellement du Conseil d'Administration de La Petite Ecole

III) **VOTE DES SIX RESOLUTIONS** : Cf. LE POWER POINT en annexe.

Pour information les différentes résolutions sont détaillées dans le Power Point présenté lors de l'A.G. annexé à ce compte-rendu.

- Résolutions N°1 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'A.G. du 06 février 2025
- Résolutions N°2 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral et les objectifs 2026,
- Résolutions N°3 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2025 et les activités 2026
- Résolutions N°4 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2025 et le prévisionnel 2026,

Deux chartes sont soumises aux votes des membres de l'Assemblée Générale :

- Résolutions N°5 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la charte des Apprenants de La Petite Ecole,
- Résolutions N°6 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la charte des bénévoles de La Petite Ecole.

Concernant le rapport d'activités et les objectifs 2026 (Cf. LE POWER POINT en annexe).

Les statistiques de La Petite Ecole, présentées par Didier BOISSELEAU ont permis quelques échanges sur des sujets comme la répartition des apprenants Hommes/femmes avec comme constatation l'augmentation du nombre de femmes.

Et concernant la répartition des apprenants par pays d'origine, nous pouvons identifier aisément trois pays du continent africain nettement surreprésentés, le Soudan, la Somalie et l'Erythrée, puis deux pays du continent asiatique l'Afghanistan et la Syrie et enfin deux pays du continent européen, l'Ukraine et la Tchétchénie (phénomène européen qui constitue une nouveauté même si l'impact numérique est faible). Ce constat est sans doute multifactoriel mais de toutes évidences les conditions géopolitiques et humaines catastrophiques de ces pays sont de nature à expliquer ces évolutions.

IV) **LES ACTIVITES DES COMMISSIONS :**

A) La commission insertion professionnelle initiée en 2023/2024 :

Dont les membres sont : Arnaud, Véronique pour Belle Beille et Christian et Luc pour le Roseraie.

Elle a pour vocation d'être un facilitateur dans l'orientation et l'accompagnement des migrants vers l'emploi et/ou la formation. Pour se faire un réseau opérationnel a été créé et des contacts poursuivis avec divers organismes comme la Mission locale, l'Aldev (Angers Loire Développement), Facilitateur d'emploi, GEIQ Bat et Propreté, la Passerelle, Agences intérim d'insertion, France Horizon, France Terre d'Asile, Spada, le Développeur territorial, le Délégué du préfet et l'Adjoint au maire en charge de la vie associative.

B) LA COMMISSION ACTIVITES :

Dont les membres sont : Annick, Maryse Catherine T. et Véronique R.

Des actions conviviales et festives :

- Le pique-nique du 25 juin 2025,
- La fête de Noël du 17 décembre 2025.

Des visites réalisées en 2025 :

- Irigo / Solidarauto / Centre des déchets Angers Loire-Métropole / Mairie d'Angers / la Ressourcerie des biscottes / le Jardin de la maison de l'environnement.
- Le nombre de participants à ces différentes visites est variable et les visites de février-mars à Made in Angers sont payantes.
- La visite d'Angers par les petits trains du Val de Loire prévu en mai n'a pas abouti en raison du coût.

Vous retrouverez le **PROJET de VISITES 2026** dans le power point en annexe.

C) LA COMMISSION des ARTS en 2024/2025 :

Dont les membres de l'atelier couleur sont : Chantal, Josianne, France, Jeanne-Marie et Didier (depuis janvier 2025).

Deux chorales :

- à Belle Beille le mardi après-midi avec Alvaro, Sapho, Hélène.
- à la Roseraie le jeudi après-midi avec Claire Bosse, Gilles et Jac.

L'Atelier couleur en 2024/2025 :

A La Roseraie :

- Novembre 2024 : 17 toiles réalisées lors de 4 séances dans les salles du centre Jean Vilar le jeudi matin
- Décembre 2024 : décoration pour la fête de Noël (cartes, petit sapins boules etc.)

A Belle-Beille :

- Fin janvier- avril 2025 : 41 toiles réalisées lors de 8 séances le jeudi après-midi, A la fin de la séance, la toile finie est donnée à « l'artiste » en herbe.
- Vous pouvez les visualiser sur le site internet de La Petite Ecole dans la rubrique « nos activités ».

Pour l'année 2025-2026 :

A Belle-Beille : Démarrage le 3 novembre 2025,

10 séances réalisées jusqu'aux vacances de février, pour faire participer les nouveaux inscrits de janvier +1 séance en décembre pour les décorations de Noël.

A La Roseraie : à partir du 5 mars 2026 le mercredi. Nous proposerons à un groupe de venir s'essayer à l'atelier, accompagné de son formateur.

Atelier Chorale à Belle-Beille 2024-2025 :

A Belle-Beille : le mardi après-midi :

- Création d'un groupe 9 « Chorale » en novembre 2025 : 1heure de préparation en salle avec Sapho ou Hélène,
- Poursuite de la séance au centre Jacques Tati avec Alvaro et des personnes du quartier de Belle-Beille,
- Echec du groupe 9 : A partir de fin février, 1 ou 2 groupes sont affectés à la chorale par semaine : les bénévoles préparent les chants et accompagnent les apprenants,
- Grande difficulté pour mobiliser les apprenants dont beaucoup refusent de participer,
- Abandon annoncé début juillet 2025 à Alvaro pour l'exercice 2025-2026.

Atelier chorale à la Roseraie depuis octobre 2024 et en 2025 :

D'abord, le jeudi après-midi à la salle de la Morellerie avec Claire, Gilles et Jacques. Chant :«

Comment ça va » et autres comptines :

- exercices de prononciations de façon ludique.
- chansons créées avec les participants, avec des mots dont ils ont besoin,
- « C'est de la grammaire en chantant »
- 6 séances financées par La Petite Ecole en juin,
- Participation au pique-nique fin juin.

Atelier chorale à la Roseraie en 2026 :

PROJET MULTIVOX avec Eoliharpe :

- Deux interventions Multivox/mois sur 10 mois (actuellement une intervention par mois),
- Séance d'une heure, avec 2 musiciens,
- Coût : 4000€ d'où une recherche de financements, le dossier ayant été déposé sur « DAUPHIN » pour l'obtention d'une aide de 70% du coût. La réponse devrait être connue en avril 2026.

Après consultation, concernant ce projet, le C.A. s'est prononcé positivement pour le projet, en stipulant deux conditions :

- Que la subvention soit obtenue pour le financement (partiel ou total) de cette action spécifique,
- Que cette initiative fasse l'objet d'une évaluation et si l'action en direction des apprenants/tes est satisfaisante, qu'elle soit « dupliquée » en direction des apprenants/tes de Belle Beille.

D) COMMISSION INFORMATIQUE :

Dont les membres sont : Jeanne-Marie, Louis-Marie, Luc, Elisabeth et Joe.

- **Google :** [lapetiteecoleangers](http://lapetiteecoleangers.com) / **site WEB**

- **https :** [//lapetiteecoleangers.com](https://lapetiteecoleangers.com)

Son activité :

Pendant l'été : remise à jour de la page relative aux inscriptions,

Mises sur le site :

- des chroniques,
- des documents pédagogiques,
- des photos des toiles de l'atelier des arts,
- des événements importants.

Commission informatique en 2026 :

- Faire vivre le site internet,
- Ouvrir un espace pour les apprenants.
- Développer les outils d'aide à la gestion administrative et financière de l'application Yapla,

E) COMMISSION PEDAGOGIQUE EN 2025 :

Dont les membres sont : Odile, Dominique, Pascal, Philippe O, Maryse, Chantal, Martine, Gilles Elisabeth.

Activités :

- Deux réunions pédagogiques : classeurs, thématiques,
 - Révision de 3 classeurs thématiques en binôme la Roseraie et Belle Beille,
 - Participation au forum des stages à L'UE d'Angers,
 - Accueil d'une stagiaire en Master 1 à Belle Beille, Melle Xiaokun Zhu 2 jours par semaine jusqu'en juin et Mr Mohamed Omar KHAIRDON en novembre, le mercredi en partenariat avec le GREF.
 - Accueil de 18 nouveaux bénévoles et mise en place d'une action de formation spécifique le 28 novembre avec 9 participants.
 - Organisation des formations Université d'Angers (L'Institut Municipal).
- Il s'agit d'un dispositif de formation sous la forme de 8 ateliers thématiques à destination de l'ensemble des associations et structures organisant des formations à l'apprentissage du français en direction de migrants et de réfugiés sur Angers. A ce jour 3 ateliers se sont déjà tenus.

COMMISSION PEDAGOGIQUE EN 2026 :

Les objectifs pour l'année :

- Etoffer la commission pédagogique, en accueillant de nouveaux participants/tes,
- Mettre à jour 4 classeurs thématiques en équipe mixte Belle Beille/la Roseraie, sur les 25 et planifier la mise à jour des 13 dossiers transversaux,
- Transmettre informatiquement les fiches thématiques aux formateurs,
- Travailler sur la composition des groupes d'apprenants/tes,
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer la formation des bénévoles par ateliers en développées avec l'Université d'Angers. Puis à partir de cette démarche, identifier des axes de travail et se projeter sur l'organisation d'une seconde session de formation pour les nouveaux bénévoles.

Elisabeth Boisseleau annonce quitter la commission pédagogique et propose que Monique Le loup et Gilles Joly pilotent la commission. Joe Dubin se propose pour y participer.

Donc les membres de la commission sont : Chantal, Dominique, Gilles, Joe, Maryse, Monique, Odile, Pascal.

F) COMMISSION LOGISTIQUE EN 2025 :

Dont les membres sont :

Jane à Belle-Beille et Christian à La Roseraie.

Statistiques 2025 remontées à la Banque Alimentaire :

Poids Total distribué en Kg net 207 kg

Coût du kilogramme 0,22€

Nécessité de recourir à de nombreux achats hors Banque Alimentaire, comme le café, le sucre et les gâteaux, dont ne dispose pas fréquemment la Banque Alimentaire.

COMMISSION LOGISTIQUE EN 2026 :

Poursuite des activités.

Suite aux constats de 2025, sur les « limites » des ressources de la Banque Alimentaire au regard de nos besoins propres, nous serons contraints de procéder à des achats sur nos fonds propres.

Christophe précise que c'est déjà le cas en procédant à des achats sur un compte Promocash Angers.

G) RAPPORT FINANCIER :

Présentation par le Trésorier de La Petite Ecole, Christophe Dionneau.

L'intégralité des documents suivants : le rapport financier, la comptabilité de La Petite Ecole pour 2025, le bilan général 2025, la comparaison des exercices 2024 / 2025, et le prévisionnel financier 2026, sont à retrouver dans le power Point en annexe.

Echanges concernant l'équilibre financier de La Petite Ecole :

Christophe indique dans le Bilan Général que la situation des comptes au 03/12/2025 est de +8245,49 euros.

Le trésorier propose que 50% des réserves restent immobilisées, pour assurer la pérennité financière de l'association, cette proposition est validée à la majorité par l'Assemblée Générale.

Il rappelle qu'en 2025 La Petite Ecole a bénéficiée de 1000,00 euros de subventions du CCAS, mais signale aussi certaines augmentations comme notamment les assurances.

La question du financement de l'activité Multivox est débattue, s'élevant à 4000,00 euros, le projet est inscrit au budget 2026, à la condition sinequane de l'obtention de la subvention « contrat ville » actuellement en délibération. Il reste toutefois à La Petite Ecole une charge de 1200€. Luc continuera à chercher des financements sur ce reste à charge.

Dans le prolongement du débat sur les moyens d'action de La Petite Ecole il est proposé :

La revalorisation de la cotisation de La Petite Ecole, qui passera en 2027 de 25 à 35 euros, conformément à la décision prise à la majorité lors de l'Assemblée Générale. Une dérogation pourra être accordée aux adhérents ne payant pas d'impôts (la cotisation restant alors à 25€)

Et la revalorisation de la participation des apprenants et apprenantes, passera en 2027 de 2 à 3 euros, conformément à la décision prise à la majorité lors de l'Assemblée Générale. Une dérogation pourra être accordée aux adhérents ne payant pas d'impôts (la cotisation restant alors à 25 euros).

Et la revalorisation de la participation des apprenants et apprenantes, passera en 2027 de 2 à 3 euros conformément à la décision prise à la majorité lors de l'Assemblée Générale.

Il est proposé également d'ajouter un onglet sur le site internet de La Petite Ecole pour appeler aux dons (Demande faite à Louis-Marie)

Christian évoque la possibilité d'organiser un spectacle (musical ou théâtral) avec une troupe d'amateurs dont les bénéfices reviendraient à l'association, une fois les frais couverts, comme a pu le faire le GREF. Les personnes susceptibles d'avoir des contacts avec des troupes amateurs, peuvent se rapprocher de Christian.

Pour rappel : Résolution N°4 : L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2025 et le prévisionnel 2026.

H) DEUX CHARTES :

LA CHARTRE DES APPRENANTS :

Elaborée par un groupe de travail composé de : Catherine T., Marie, Maryse, Monique et Didier.

Elle a été Soumise à l'avis du CA du 13 mars 2025 et validée.

Cette charte a été traduite en 26 langues et mise à disposition sur les deux sites. Lors de la rentrée d'avril 2025, elle a fait l'objet d'une mise en œuvre à l'essai pour les nouveaux apprenants. Elle a été distribuée en juin à tous les anciens apprenants/tes. Puis depuis mai à tous les candidats/tes pour les listes d'attente.

Soumise à l'approbation de l'assemblée générale, elle est approuvée à l'unanimité.

LA CHARTE DES BENEVOLES DE LA PETITE ECOLE :

Elaborée par un groupe de travail : Catherine T., Marie, Maryse, Monique et Didier.

Elle a été soumise à l'avis du CA par messagerie début janvier 2026, et a obtenu un avis favorable.

Elle a été transmise aux adhérents avec l'invitation à l'assemblée générale.

Son contenu est :

- Le rappel des missions et finalités de l'association,
- La place des bénévoles dans le Projet Associatif,
- Les droits des bénévoles,
- Les obligations des bénévoles,
- Charte relationnelle,

Soumise à l'approbation de l'assemblée générale, elle est approuvée à l'unanimité.

I) POINT DIVERS :

Une question de Paul Boucher, concernant l'achat de quelques documents de la palette de l'IFRAESS et organiser un groupe de travail sur la pédagogie de l'illettrisme à la Petite École ?

Réponse de l'A.G. :

Oui pour l'achat de documents, après que soient répertoriés les documents qui semblent les plus pertinents pour notre public de La Petite Ecole. Car en effet, Il y a peu d'apprenants réellement en situation d'illettrisme à La Petite Ecole, la majorité étant plutôt en situation d'analphabétisation. D'ailleurs, pour répondre à cette problématique d'analphabétisation un groupe spécifique d'apprenants/tes a été mis en place Belle-Beille depuis la rentrée.

J) RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MEMBRES SORTANTS :

- Elisabeth BOISSELEAU souhaite renouveler son mandat,
- Danièle FOLLEN ne souhaite pas renouveler son mandat,
- Christian HOUSSIN souhaite renouveler son mandat.

Candidature de :

Nicole GARCIA

Candidature spontanée :

Nicole LE FLOCH

Sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale :

Elisabeth BOISSELEAU, Christian HOUSSIN, au titre du renouvellement de leur mandat.

Nicole GARCIA et Nicole LE FLOCH au titre des deux postes restés vacants en 2025.

Ce qui porte à **treize le nombre de membres du Conseil d'Administration** de La Petite Ecole, (liste en annexe) conformément à l'article 7 de ses statuts.

A 19h30, les co-présidents clôturent l'Assemblée Générale et remercient l'ensemble des participantes et participants.

La co-présidente et le co-président
Elisabeth BOISSELEAU et Luc BRILLANT

Le secrétaire et la secrétaire adjointe
Gilles JOLY et Catherine THORIGNE